

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 86 (1998)

Heft: 1421-1422

Artikel: Brèves

Autor: Ley, Anne-Marie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284772>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BRÈVES

Assurance maternité

Le Conseil national sauvera-t-il l'assurance maternité du naufrage? Un espoir ténu renaît après ce triste 25 juin, lorsque le Conseil des Etats, de par la voix comptant double de son président, le démocrate du centre Ulrich Zimmerli, a décidé de soumettre au vote du peuple le financement de l'assurance maternité par un relèvement de 0,25% du taux de TVA, renvoyant ainsi le projet aux calendes grecques à défaut de l'enterrer. Au sein de la Commission de la sécurité sociale du Conseil national, une majorité s'est en effet dégagée pour affirmer qu'il fallait exécuter le mandat constitutionnel approuvé il y a bientôt 54 ans. Battant en brèche une suggestion d'élimination du dossier, ainsi qu'une proposition d'aujourd'hui

nement jusqu'à ce que le déficit des assurances sociales soit comblé. Suite de l'examen du projet à la fin de l'été.

On revotera sur la loi sur le travail

Jugeant trop laxiste la nouvelle mouture de la loi sur le travail – en ce qui concerne le travail du soir et le travail de nuit des femmes – plusieurs groupes minoritaires de gauche de Suisse latine essentiellement ont fait la nique à l'Union syndicale suisse, en lançant avec succès un référendum. Pour le plus grand bonheur des petits patrons regroupés au sein d'une USAM (Union suisse des arts et métiers) plutôt tiède à l'égard de la loi remodelée au lendemain du refus en votation populaire fédérale, le 1^{er} décembre 1996, de la première version.

Affaires à suivre

Alors que le débat sur la solution des délais en matière d'interruption de grossesse se prépare au Conseil national cet

automne, un comité mijote une initiative «pour la mère et l'enfant» dont le but est d'interdire totalement l'avortement, sauf en cas de menace grave sur la santé de la future mère, impossible à détourner autrement. Deux référendums s'attaquent à la nouvelle législation sur le droit du **divorce**, adopté en votation finale par les Chambres lors de la session d'été. L'un est patronné par un mouvement pour le mariage et la famille, totalement opposé au principe du divorce; l'autre émane de pères divorcés, qui revendiquent des droits plus étendus pour eux.

Ainsi furent-elles

Les femmes reviennent de loin! Valy Degoumois, née dans les Montagnes neuchâteloises, formée au travail social et au droit, ancienne directrice de la Protection de la jeunesse à Genève, experte de niveau international, s'est toujours battue pour que les plus faibles

puissent à leur tour défendre leurs droits. La lecture de *L'Histoire des femmes* par Georges Duby et Michelle Perrot a provoqué chez elle un déclic. L'envie d'écrire un livre en forme de témoignages sur une quinzaine de femmes de sa famille dont elle a reconstitué avec talent et sensibilité l'existence dans cette première moitié de siècle. Des femmes nées entre 1872 et 1910, ayant en commun une formidable envie de vivre, qui furent presque toutes brisées par les lois implacables d'une morale austère dans un pays austère. D'où venons-nous et où allons-nous? Valy Degoumois nous a suggéré une réponse. Femmes d'aujourd'hui, quelle chance nous avons, par rapport à nos aïeules!

Ainsi furent-elles, Destins au féminin par Valy Degoumois, Editions Cabédita

Anne-Marie Ley

La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ouvre une inscription pour un poste

PROFESSEUR ADJOINT

dans le domaine
de la planification de l'éducation

Charge: Poste à charge complète comprenant 6 heures d'enseignement hebdomadaires. Le titulaire assumera un enseignement de premier cycle («Enjeux politiques et économiques des systèmes de formation»), ainsi que des enseignements de deuxième cycle dans le cadre des mentions *Recherche et intervention* (module «Les systèmes éducatifs») et *Formateur d'adultes* (module «Dispositifs et contextes de formation») de la licence en sciences de l'éducation. Il contribuera également aux enseignements de troisième cycle dans le domaine de la planification, économie et gestion de l'éducation, et conduira des recherches dans le domaine du poste. Le titulaire du poste assumera la direction de mémoires de licence et de diplôme, et de thèses de doctorat.

Titre exigé: doctorat ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 1998 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 15 septembre 1998 au Secrétariat de la présidence de la Section des sciences de l'éducation, FPSE, route de Drize 9, 1227 Carouge, Tél. (022) 705.96.46, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

L'École des Hautes Etudes Commerciales
met au concours

4 POSTES DE PROFESSEUR-E-S

(Professeures assistantes ou associées, à temps complet destinés à devenir postes de professeurs ordinaires)

En marketing, orientation, marketing industriel, gestion des ventes et marketing international.

En sciences de la décision en management orientation théorie de la décision, nouvelles technologies de l'information et aide à la décision, méthode appliquées à la décision managériale, recherche opérationnelle.

En entrepreneuriat, orientation entrepreneuriat et organisation, entrepreneuriat et nouvelles technologies, principes de gestion, recherche en management.

En gestion et économie internationale, orientation management international, compétitivité internationale, gestion et économie internationale.

Enseignements de licence, postgrade et préparation au doctorat. Cours spécifiques en méthodes d'analyse de données par l'un ou l'autre des enseignants. Entrée en fonction 1^{er} septembre 1999.

Cahier des charges au secrétariat du Décanat tél. 021/692.33.40 fax 692.33.45 e-mail: annemarieabergouss@hec.unil.ch ou <http://www.hec.unil.ch/annonce>.

Exigences: doctorat en sciences économiques ou titre équivalent, travaux relatifs aux matières enseignées et expérience professionnelle pertinente. Les candidatures (avec C.V., publications, deux lettres de recommandation) doivent parvenir avant le **30 septembre 1998** au Doyen de l'Ecole des HEC, BFSH, CH-1015 Lausanne.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.